

**Michel BONNEMAISON**

*Expert Comptable  
Commissaire aux comptes*

18/20 RUE CLAUDE TILLIER  
75012 PARIS

TEL : 01 43 79 99 20  
FAX : 01 43 79 99 21

48, AVENUE MARCEAU  
94340 JOINVILLE-LE-PONT

# ALLIANCE PREVENTION

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

Siège Social : 25 rue Pasteur  
91380 CHILLY MAZARIN

## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Exercice clos le 31 décembre 2013*

Rapport sur les comptes annuels

Bilan, compte de résultat, annexe comptable

Rapport spécial sur les conventions réglementées

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION ALLIANCE PREVENTION**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège Social : 25 rue Pasteur  
91380 CHILLY MAZARIN

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Mesdames, Messieurs,**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ALLIANCE PREVENTION., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 22 avril 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **ALLIANCE PREVENTION**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

### **III VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux Membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Paris, le 29 avril 2014*

Le Commissaire aux Comptes

**Michel BONNEMAISON**

# COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ALLIANCE PREVENTION

25, rue Pasteur

91380 CHILLY-MAZARIN

Exercice du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013

Comptes arrêtés au : 31 décembre 2013

En euros

APE : 8899B SIRET : 478 185 374 00012



# Bilan Actif

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 955	1 911	43	169
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 955</b>	<b>1 911</b>	<b>43</b>	<b>169</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	2 167	1 550	616	506
Installations techniques, matériel et outillage industriel	74 003	54 485	19 518	18 907
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>76 169</b>	<b>56 035</b>	<b>20 134</b>	<b>19 413</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>78 124</b>	<b>57 946</b>	<b>20 178</b>	<b>19 582</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				7 137
Créances clients et comptes rattachés	7 085		7 085	180
Autres créances	49 851		49 851	14 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>56 936</b>		<b>56 936</b>	<b>21 380</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	170 000		170 000	170 000
Disponibilités	171 288		171 288	244 887
Charges constatées d'avance	352		352	1 989
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>341 640</b>		<b>341 640</b>	<b>416 876</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>398 576</b>		<b>398 576</b>	<b>438 256</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>476 700</b>	<b>57 946</b>	<b>418 754</b>	<b>457 838</b>

# Bilan Passif

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 843	9 843
Report à nouveau	184 694	105 985
<b>Résultat de l'exercice</b>	(50 100)	78 709
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>294 437</b>	<b>344 537</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>294 437</b>	<b>344 537</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 956	
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 956</b>	
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 852	7 942
Dettes fiscales et sociales	108 508	105 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>122 360</b>	<b>113 301</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>124 316</b>	<b>113 301</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>418 754</b>	<b>457 838</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 369		11 369	10 745
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>11 369</b>		<b>11 369</b>	<b>10 745</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			111 270	107 624
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			6 805	12 557
Autres produits			584 035	689 681
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>713 479</b>	<b>820 606</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			92 384	89 693
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>92 384</b>	<b>89 693</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			43 096	41 396
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			415 058	414 118
Charges sociales			213 118	200 294
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>628 177</b>	<b>614 412</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 052	6 818
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>7 052</b>	<b>6 818</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>770 708</b>	<b>752 320</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(57 229)</b>	<b>68 286</b>



# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(57 229)</b>	<b>68 286</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 809	9 030
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>7 809</b>	<b>9 030</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7 809</b>	<b>9 030</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(49 421)</b>	<b>77 316</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	6 060
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>500</b>	<b>6 060</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 337
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>17</b>	<b>3 372</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>483</b>	<b>2 688</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 162	1 295
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>721 788</b>	<b>835 696</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>771 887</b>	<b>756 987</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(50 100)</b>	<b>78 709</b>

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## MODALITES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Selon les articles L. 612-4 et D. 612-5 du Code de commerce, toute association ayant reçu annuellement une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 €, doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Selon l'Article L 1611-4 du CGCT (Code général des collectivités territoriales), les associations qui ont reçu dans l'année une ou plusieurs subventions de l'état ou des autorités administratives sont notamment tenus de fournir une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes annuels.

Le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif au plan comptable des associations est applicable à l'ensemble des associations qui ont l'obligation d'établir des comptes annuels.

Les comptes de l'association « ALLIANCE PREVENTION » ont été établis selon ces dispositions.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le total du bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2013 s'élève à 418 753,55 euros, le compte de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un déficit de 50 099,64 euros. Ce déficit s'explique par la reprise d'excédents 2011.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

L'activité de l'Association est la Prévention spécialisée.

## REGLES BUDGETAIRES DE FINANCEMENT : EXECUTION DU BUDGET

L'Association « Alliance Prévention » est habilitée pour l'exercice d'une mission de prévention spécialisée. Selon l'article R 314-49 Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) l'association doit établir un « compte administratif de clôture » qui comprend notamment les comptes annuels.

L'association Alliance Prévention est soumise à la réglementation prévue aux articles R314-51 à R314-53 du CASF qui encadrent la validation et l'affectation du résultat par l'autorité de contrôle.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat comptable est déterminé selon les règles du Plan comptable général sous réserve des adaptations spécifiques. Le compte de résultat récapitule les produits et les charges, sans tenir compte des dates d'encaissement ou de paiement. Il n'inclut pas de "dotations budgétaires" à des postes de réserves, ni le résultat des exercices précédents.

Les "fonds dédiés" sont inscrits au passif du bilan et enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le résultat comptable comprend le résultat définitivement acquis et, pour certaines associations, les résultats pouvant être repris par les tiers financeurs après contrôle. Seul le résultat définitivement acquis peut être affecté par l'organe délibérant (Assemblée Générale).

Au 31/12/2013, l'excédent validé par le tiers financeur s'élève à 184 694,31 €. Il correspond aux résultats excédentaires 2011 et 2012.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Construction .....	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions.....	10 à 20 ans
- Installations techniques.....	5 à 10 ans
- Matériel de transport .....	4 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau.....	5 à 10 ans
- Matériel informatique.....	3 ans

## STOCKS

Non applicable :

L'association « Alliance Prévention » n'a aucun stock à la clôture de l'exercice.

## PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au titre du Droit Individuel à la Formation, l'association est engagée au versement de 1165 heures.

## MISE A DISPOSITION DES LOCAUX

L'association « ALLIANCE PREVENTION » utilise des locaux dans les villes de Chilly-Mazarin, Longjumeau et Morangis.

La valeur locative déterminée par les communes s'élève à 80 071,- € pour l'exercice 2013.

Ce montant est déduit des subventions octroyées par le tiers financeur sur le montant de la subvention globale allouée. Seule la subvention nette de cette valeur locative est enregistrée comptablement, dans la mesure où, la valeur locative est susceptible d'être différente du loyer qui serait demandé à l'association si elle devait louer les locaux auprès d'un autre tiers.

La valorisation réelle du loyer n'étant pas connue, aucune écriture comptable n'est enregistrée.



# Immobilisations

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	1 955		
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 955</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			230
Installations techniques et outillage industriel	1 937		
Installations générales, agencements et divers	8 331		
Matériel de transport	53 719		6 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 280		917
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>80 266</b>		<b>7 647</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			200
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>200</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>82 220</b>		<b>7 847</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			1 955	
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>1 955</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			2 167	
Inst. générales, agencements et divers			8 331	
Matériel de transport		11 744	48 475	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			17 197	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>11 744</b>	<b>76 169</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			200	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>200</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>11 944</b>	<b>78 124</b>	

# Amortissements

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 786	126		1 911
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 786</b>	<b>126</b>		<b>1 911</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 431	120		1 550
Inst. générales, agencements et divers	5 079	386		5 465
Matériel de transport	41 283	5 575	11 744	35 114
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13 060	846		13 905
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>60 853</b>	<b>6 926</b>	<b>11 744</b>	<b>56 035</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>62 639</b>	<b>7 052</b>	<b>11 744</b>	<b>57 946</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	126		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>126</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	120		
Installations générales, agencements et divers	386		
Matériel de transport	5 575	11 744	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	846		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>6 926</b>	<b>11 744</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 052</b>	<b>11 744</b>	



# Provisions Inscrites au Bilan

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
----------------------	--	--	--	--

# État des Échéances des Créances et Dettes

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 085	7 085	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 453	2 453	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	47 149	47 149	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>56 936</b>	<b>56 936</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	352	352	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>57 288</b>	<b>57 288</b>	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 956	1 956		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 852	13 852		
Personnel et comptes rattachés	43 758	43 758		
Sécurité sociale et autres organismes	56 708	56 708		
Impôts sur les bénéfices	1 162	1 162		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 880	6 880		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>124 316</b>	<b>124 316</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

## Charges à Payer

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	64 218
<b>TOTAL</b>	<b>64 218</b>

# Produits à Recevoir

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 10/04/14

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	2 453
État	
Divers, produits à recevoir	40 076
Autres créances	2 170
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>44 699</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

ALLIANCE PREVENTION

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 10/04/14

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	352	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	



**ALLIANCE PREVENTION**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSOCIATION ALLIANCE PREVENTION

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège Social : 25 rue Pasteur  
91380 CHILLY MAZARIN

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Mesdames, Messieurs,**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**ALLIANCE PREVENTION**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

*Fait à Paris, le 29 avril 2014*

Le Commissaire aux Comptes

  
**Michel BONNEMAISON**